

JOURNAL DE MONACO

AVIS

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

AVIS

Pour tout ce qui concerne
l'Administration et la Rédaction,
s'adresser au bureau du Journal
Rue de Lorraine
à Monaco (Principauté).

PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires
à la Direction,
sont annoncés dans le journal.
Un article spécial leur est consacré
s'il y a lieu.

Connais-tu le pays où les citronniers mûrissent...?
(GÖETHE. la Chanson de Mignon).

ABONNEMENTS :
UN AN 12 francs
SIX MOIS 6 „
TROIS MOIS 3 „
Pour l'étranger les frais de poste en sus.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Bilaire, éditeur de musique du Conserv. imp. et direc. du Comptoir général des compositeurs rue du f. Poissonnière, 11 A Nice, à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 15 de chaque mois, et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

INSERTIONS :
ANNONCES 25 cent. la ligne
RECLAMES 50 „ „
On traite de gré à gré pour les autres insertions

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 14 AU 28 AVRIL

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT de l'atmosphère	VENTS	DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT de l'atmosphère	VENTS						
	8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES				8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES								
21 Avril	14	2	15	6	13	8	beau	nul	25 Avril	14	6	16	6	15	6	beau	Nul
22 id.	14	6	15	7	13	6	id.	id.	26 id.	14	5	15	3	14	2	id.	id.
23 id.	14	8	16	2	13	4	id.	id.	27 id.	14	4	15	4	13	«	id.	id.
24 id.	14	7	16	6	13	5	id.	id.									

MOIS DE MARS 17 jours beaux; 8 nuageux; 6 de pluie.

A partir du 1^{er} Mai, nous cesserons de nous occuper de la rédaction du Journal de Monaco.

C'est avec nous que ce journal a débuté. Créé pour soutenir tout d'abord un intérêt particulier, c'est en nos mains qu'il s'est étendu, avec les circonstances, aux considérations d'intérêt du pays lui-même, et lorsque l'occasion s'est présentée d'exposer celles-ci nous avons tâché de le faire utilement tout en gardant notre rôle modeste.

L'avenir de Monaco est assuré à tous égards aujourd'hui et la voix de notre feuille n'a pas été sans y contribuer. C'est là une satisfaction qui nous suffit.

Le Rédacteur Gérant,
E. LUCAS.

Monaco, le 28 Avril 1861.

Le *Moniteur Universel* du 22 avril 1861 contient les documents suivants:

CORPS LÉGISLATIF.

Annexe au procès-verbal du 11 avril 1861.

Projet de loi portant ouverture au ministre des affaires étrangères, sur l'exercice 1861, d'un crédit extraordinaire de 4 millions, destiné au paiement de l'indemnité stipulée par le traité du 2 février 1861, pour la cession de Menton et de Roquebrune à la France, précédé du décret de présentation et de l'exposé des motifs transmis, sur

les ordres de l'Empereur, par le ministre d'Etat, au président du Corps législatif.

NAPOLÉON,

Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,

A tous présents et à venir, salut;

Avons décrété et décrétons ce qui suit:

Art. 1^{er}. Sera envoyé au Corps législatif, par notre ministre d'Etat, le projet de la loi délibérée en conseil d'Etat, portant ouverture à notre ministre des affaires étrangères, sur l'exercice 1861, d'un crédit extraordinaire de 4 millions, destiné au paiement de l'indemnité stipulée par le traité du 2 février 1861, pour la cession de Menton et de Roquebrune à la France,

Art. 2. MM. Parieu, vice-président de notre conseil d'Etat, et Armand Lefebvre, conseiller d'Etat, sont chargés de soutenir la discussion de ce projet de loi devant le Corps législatif et le Sénat.

Fait au palais des Tuileries, le 19 février 1861.

NAPOLÉON.

Par l'Empereur:
Le ministre d'Etat,
WALEWSKI

Pour ampliation:
Le conseiller d'Etat, secrétaire général,
EUG. MARCHAND.

Exposé des motifs du projet de loi portant ouverture au département des affaires étrangères, sur l'exercice 1861, d'un crédit extraordinaire de 4 millions de francs, destiné au paiement de l'indemnité stipulée par le traité du 2 février 1861, pour la

cession de Menton et de Roquebrune à la France.

Messieurs, en 1848, les communes de Menton et de Roquebrune, qui constituaient, tant en superficie territoriale qu'en population, les onze douzièmes environ de la principauté de Monaco se séparèrent violemment de leur gouvernement et se réunirent au Piémont.

Dans le cours des années 1848 et 1849, le gouvernement sarde manifesta à plusieurs reprises l'intention d'incorporer à son territoire, par voie législative, les deux communes; mais il dut s'arrêter devant les protestations réitérées du prince de Monaco, qui en appela aux grandes puissances signataires des traités de 1815.

Il fut convenu que le Piémont se chargerait d'administrer les deux communes jusqu'à ce que leur situation eût été régularisée. A cet effet, une négociation s'ouvrit entre le cabinet de Turin et celui du prince de Monaco. En 1854, le gouvernement de l'empereur intervint officieusement et fit de sérieux efforts pour amener une entente entre les deux parties. Mais le prince de Monaco ne put s'entendre avec la cour de Sardaigne sur les conditions dont il voulait faire dépendre la renonciation à ses droits de souveraineté sur les deux communes.

La réunion en 1860, du comté de Nice à la France trouva la question encore pendante et transféra au Gouvernement de l'Empereur le soin de la régler définitivement. Il s'agissait, dès lors, d'arrêter les bases d'une convention portant cession des deux communes à la France,

moyennant une indemnité dont le chiffre restait à fixer.

Le Prince fit connaître ses prétentions, que le Gouvernement ne crut pas devoir accepter. Un agent de l'administration des finances fut envoyé dans les deux communes, à l'effet de recueillir des informations précises sur le revenu net annuel qu'elles pourraient rapporter à l'Etat. L'inspecteur général des finances, chargé de cette mission, constata qu'avant 1848 le produit annuel était en moyenne de 220,000 fr., réductible à 190,000 fr., déduction faite des charges, mais qu'en prenant pour base l'application du système d'impôts en vigueur dans l'Empire français, ce même revenu serait seulement de 150,000 francs, réductible à 125,000 par suite des dépenses locales qui incombent à l'Etat. Ainsi, l'indemnité pouvait être fixée à quatre millions si l'on tenait compte des revenus perçus par le prince avant 1848, ou à 2,500,000 fr., si l'en prenait pour base le chiffre du revenu immédiat entre nos mains.

Le Gouvernement de l'Empereur jugea que, dans une affaire de cette nature, ce n'était pas le cas de s'en tenir à une évaluation trop étroite, qu'indépendamment des raisons tirées de la perte du revenu que percevait le prince avant 1848 et du caractère progressif des revenus publics en général relativement à un territoire donné, ces droits de souveraineté du prince sur les deux communes avaient une valeur morale dont il était équitable de tenir compte à l'égard du prince qui y renonçait. Dès lors, il a paru que la somme de 4 millions pouvait lui être offerte comme une indemnité suffisante.

Le prince s'est décidé à accepter cette proposition, qui a été consacrée dans le traité du 2 février 1861, qui stipule la cession à la France du territoire des deux communes.

Dans ces circonstances, de l'avis du conseil d'Etat, le Gouvernement nous a chargés de soumettre à vos délibérations le projet de loi suivant, dans lequel vous verrez, messieurs, une application utile à la France du droit réservé à l'Empereur par l'article 6 de la constitution de 1852.

Signé à la minute:

E. DE PARIET, vice-président du conseil d'Etat, président de la section de législation;
ARMAND LEFEBVRE, conseiller d'Etat, rapporteur.

Projet de loi portant ouverture au département des affaires étrangères, sur l'exercice 1861, d'un crédit extraordinaire de 4 millions de francs destiné au paiement de l'indemnité stipulée par le traité du 2 février 1861

Article unique. Il est ouvert au ministre secrétaire d'Etat des affaires étrangères, sur l'exercice 1861, un crédit extraordinaire de 4 millions destiné au paiement de l'indemnité stipulée par le traité du 2 février 1861, portant

cession des communes de Menton et de Roquebrune à la France.

Ce projet de loi a été délibéré et adopté par le conseil d'Etat dans sa séance du 4 février 1861.

Le ministre président du conseil d'Etat,
J. BAROCHE.

NOUVELLES LOCALES

La saison d'été s'annonce brillamment.

Chaque jour la galerie des salons du Cercle se renouvelle, et l'affluence va croissant. Ce ne sont point encore les baigneurs ni les hôtes d'été de nos villas, c'est cette cohue charmante qui fait trait-d'union entre la colonie d'hiver et les nouveaux hôtes attendus, tout un monde de touristes désireux de connaître en passant nos sites merveilleux, et qui les proclament aussitôt un éden sans rival et ne partent que s'ils y sont forcés.

Les résidents de cet hiver d'ailleurs ne semblent pas disposés à céder la place à de nouveaux venus; l'éclat de notre printemps, notre atmosphère enivrante, cette recrudescence d'épanouissement et de richesse qu'on rencontre à chaque pas dans la campagne les retient malgré eux.

Sans compter que le nouvel et magnifique établissement de Bains dans lequel les dernières fresques vont s'achever cette semaine, les fêtes que l'Administration va donner, toute cette vie de distractions et de plaisirs, sont autant d'attraits irrésistibles, joints au charme des beaux jours.

On restaure, on bâtit, on agrandit de tous côtés.

On admire en ce moment dans les jardins du Cercle de Monaco, la floraison d'un magnifique aloès. C'est au climat exceptionnel dont nous jouissons qu'est dû ce jet précoce d'une tige, dont les touristes suivent avec intérêt le développement colossal. En huit jours elle a atteint une hauteur de 1 mètre et demi.

— On sait que les candélabres portant les fleurs se développent à une élévation de vingt à vingt-cinq pieds.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Le conseil général du département des alpes maritimes vient d'émettre le vœu d'une proposition au Gouvernement de l'Empereur d'un endiguement simultané de la rive droite et de la rive gauche du Var.

Il émet également le vœu d'un service de paquebots poste entre Nice et Bastia. Les journaux ont présenté jadis cette idée comme un projet du gouvernement.

Les étrangers restent à Nice malgré les approches de l'été. C'est en effet ce qui devait arriver tôt ou tard, la saison d'été étant, contrairement à l'opinion adoptée jusqu'ici, beaucoup plus agréable sur notre littoral que dans les autres villes de France choisies pour résidence à cette époque de l'année.

Le vaisseau école le *Montebello* est entré mercredi à Villefranche après avoir fait toute la matinée l'exercice du tir en vue de Monaco.

M. le Préfet du Var vient de décider que des primes seraient accordées cette année à titre d'encouragement aux agriculteurs qui, par l'usage du soufrage, auront le plus contribué à vulgariser une pratique éminemment utile et profitable aux intérêts vinicoles du pays.

M. Genty, sous-Préfet de la Mayenne, a été nommé Secrétaire-Général de la Préfecture des Alpes Maritimes.

On vient d'embarquer à Marseille, quai de la Joliette, d'immenses chaudières à vapeur, construites dans les ateliers des forges et chantiers de la Méditerranée. Ces appareils qui vont être transportés à Toulon sont destinés à la frégate blindée l'*Invincible*, récemment mise à l'eau.

NOUVELLES

DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

On espère dit le *Courrier de Havre* que l'année ne se passera pas sans voir s'accomplir la réforme tant désirée qui doit mettre la télégraphie électrique à la portée de toutes les bourses. En attendant on active autant que possible la construction des fils sur les lignes qui en sont dépourvues. Le réseau doit se compléter d'abord sur le littoral, puis en raison de leur importance stratégique, successivement sur tous les autres points du territoire.

Des études s'achèvent pour l'établissement d'une nouvelle ligne de Paris à Londres par Dieppe et New-haren. Trois fils partant de Paris se rejoindront à Malaunay à un fil venant du Havre, et ces fils traverseront Dieppe à New-haren sur un espace d'environ 60 kilomètres. Désormais la France sera réunie à l'Angleterre par douze fils.

Le *Mechanic's Magazine*, qui paraît à Londres donne quelques détails sur la construction du *Warrior*, dont les expériences sont loin d'être satisfaisantes; ce navire cuirassé, qui, d'après les journaux anglais, avait, comme d'habitude, donné des résultats fabuleux, sera en réalité une déplorable mystification. Voici les données exactes de ses proportions suivant la revue anglaise: 380 pieds anglais de quille, 420 de tête en tête, 58 de large, 26 de tirant d'eau et 6,050 tonneau de jauge; il a coûté 8 millions et n'a que 13 pièces de chaque bord à l'abri des boulets.

L'avant et l'arrière n'étant pas blindés, les constructeurs se sont préoccupés des moyens de sauver le corps du navire dans le cas où ces deux parties vulnérables seraient détruites par le feu de l'ennemi; aussi ont-ils accumulé les cloisons étanches, et ils ont calculé qu'avec une voie d'eau donnant 3,000 tonnes, la coque pourrait encore se soutenir à une hauteur de deux mètres de flottaison.

Ce navire, qui a 26 mètres de long de plus que la *Gloire*, met sept minutes pour virer de bord.

On parle beaucoup dans le monde de deux tableaux qu'emportait dernièrement Meissonnier en passant à Monaco et qu'il achève en ce moment pour l'Exposition du 1er Mai.

Tous deux sont tirés de la dernière campagne d'Italie et pas plus grands que la main. Tous deux ont été payés

d'avance, chacun à une somme de 50,000 fr.

Le premier retrace la bataille de Solferino. Sur le sommet du Mont-Alto on aperçoit Napoléon III à cheval entouré de son état-major.

L'autre rappelle l'entrevue de Villefranche, les deux Empereurs réglant la paix dans une salle d'auberge.

Quand on demande à l'artiste comment il peut s'y prendre pour poser ces deux grandes scènes sur si peu d'espace, Meissonnier répond :

— L'an prochain j'accomplirai bien un autre prodige; je placerai leurs quarante fauteuils de l'Académie sur le couvercle d'une tabatière.

VARIÉTÉS.

PORTRAITS DE FEMMES.

I.

LA PARISIENNE.

I

La Parisienne d'aujourd'hui, — celle de 1830 à 1860, — passera pour la jolie femme par excellence. C'est ainsi que sa place sera marquée dans l'histoire des hommes.

A travers les âges et les estampes séculaires, le type de la jolie femme restera la Parisienne

— Il y a des siècles où les femmes sont belles, me disait l'autre soir mon ami A. D., un humoriste du boulevard des Italiens : mais il y a aussi des siècles où les femmes ne sont que jolies. Dans la Bible, les femmes sont belles : pareillement dans l'Illade. Elles sont jolies à Athènes, pareillement à Paris.

Mettez-vous à votre fenêtre et faites des yeux un voyage galant. La voyez-vous passer, leste et pimpante, le teint rose, la bouche rieuse, les yeux noirs, les yeux brillants, les cheveux tombant en boucles folles autour de son visage joyeux ? Quelle desinvolture et quel laisser-aller ! Comme elle soutient bien, et sans honte, mais sans effronterie, tous les regards qui pèsent sur elle !... Comme Atlas, qui portait le monde de la force, elle porte le monde de la grâce !

Pourquoi les baisserait-elle donc, ces yeux si malins et si beaux ? Elle sait que les hommes l'admirent, et que la femme la plus exercée ne saurait lui trouver d'autre défaut qu'un peu de ce chiffonné qui lui va si bien. La voyez-vous ?... la voyez-vous ?...

C'est la Parisienne.

II

Et maintenant, allez au Théâtre-Italien ou à l'Opéra. Regardez dans cette loge cette femme aux cheveux noirs, aux cheveux en bandeaux sur le front, aux grands yeux bleus rêveurs, à la bouche un peu dédaigneuse. Avec quelle grâce majestueuse ne laisse-t-elle pas tomber sa main blanche, sa main blanche et potelée, sur le velours rouge qui en relève la blancheur !

Tous les regards sont tournés vers elle ; elle semble ne les point voir ! elle semble ne le savoir pas !

Elle écoute avec une religieuse attention les chants de la diva. Tant d'yeux se sont déjà levés sur elle, tant de fois on a déjà mendié d'elle un regard, et un sourire, et tout ce qui fait la joie un instant, que tout les hommages lui font plaisir sans l'émouvoir.

Celle-là, c'est la belle femme.

III

Quelques autres belles et quelques autres jolies femmes diront que ma définition n'est pas complète. Cela est vrai. Mais j'ai seulement voulu indiquer la différence la plus tranchée entre le beau et le joli. Je n'ai pas voulu faire d'une simple parenthèse tout un livre de Platon.

Et puis encore, tous les hommes, tous les connaisseurs, tous les philosophes, tous les artistes, n'ont pas les mêmes idées, sur ces deux qualités si différentes : une femme peut vous paraître jolie — et sembler belle à une autre.

Mettez un vieux œil bataire en présence d'une de ces délicieuses figures angéliques — comme j'en ai vu en Normandie aussi bien que dans les Pyrénées, — avec de doux cheveux blonds ou bruns, un sourire un peu triste sur les lèvres, une taille à peine formée : « Quelle est jolie ! » s'écriera le cédalon dans son ravissement badin et grivois.

Mais au lieu de ce vicillard et de ce fait, mettez un jeune homme au cœur aimant, à l'âme rêveuse aussi, et vous l'entendrez dire tous bas : « Qu'elle est belle, mon Dieu ! » Et il restera, ce beau ténébreux, ce bel inconsolé du moment, il restera sans penser à lui parler, sans parler à la muse, à l'ange, à la fée ! sans désirer même lui prendre la main ! — heureux de pouvoir la regarder ! — Il y a de ces poèmes-là. *Ex parte credo Roberto*. Mauvais latin, mais belle extase !

Une femme jolie peut quelquefois — rarement, — devenir une belle femme. Le contraire ne se voit jamais !

Après trente ans, il n'y a plus de femmes jolies. Les unes deviennent belles ; les autres ne sont plus femmes : celles-ci s'effacent et disparaissent.

IV

Mais il est des créatures privilégiées, — vrais rêves de poètes, vous dis-je, — qui réunissent ces deux qualités contradictoires : le *joli* et le *beau*.

N'avez-vous jamais rencontré, — le soir, à la campagne, alors que le soleil laisse tomber ses premiers rayons dans la mer, — quand la brise chante dans les feuilles, ou quand l'onde coule doucement entre ses rives vertes, — une jeune femme à la taille svelte et cambrée, à la démarche parfois vive et leste, plus souvent lente et sans but ?...

Elle s'est retournée...

Et vous vous êtes trouvé en face d'une tête blanche et blonde, avec une bouche rose et un peu moqueuse, les yeux tantôt vifs, les yeux tantôt mobiles, les yeux tantôt tristes et voilés !

Une femme qui réunit ces deux qualités si rares est presque toujours fantasque et composée de caprices : aujourd'hui, elle est jolie, gaie, rieuse ; demain, elle sera belle, grave, et rêveuse.

Platon ne la définirait pas bien. Il l'appellerait simplement divine.

C'est la Parisienne.

II.

L'ESPAGNOLE.

Je la prends à dix-neuf ans. Je choisis sa taille moyenne.

Ses formes sont bien dessinées ; elles sont bien harmonisées. Moralès et Velasques collaboraient pour la peindre.

Ses yeux sont noirs, sa chevelure est un peu moins sombre que chez la plupart des Espagnoles. Ce n'est pas la chevelure très noire qui fait la beauté. Mon héroïne est glorieuse de n'avoir pas de cheveux d'enfer. Des cheveux bruns, et même un peu rouges, sont regardés comme une grande beauté en Espagne.

Elle porte une mantille de tulle attachée dans ces cheveux-là. Une basquille de soie noire, garnie de cordons et de galons, est drapée sur son corps au moyen de glands de plomb, pendus aux angles pour dessiner une taille vraiment délicieuse et vraiment espagnole.

Je continue de l'habiller dans la tradition nationale. Les plis de cette longue basquine s'arrêtent tout juste au milieu d'une jambe charmante. On en admire le contour à travers un bas de soie blanc.

Le bas de soie blanc est rehaussé par les noirs cothurnes de ses souliers blancs.

Mais il y a une différence entre la Madrilena et la Sevillana. Là revient encore la question du beau et du joli.

LA MADRILENA

Je copie tous les auteurs véridiques, et je rappelle mes propres souvenirs.

La Madrilena est plutôt au-dessus qu'au-dessous de

la moyenne. Ses formes sont exquis, pour parler le langage des hidalgos et des poètes. Elles sont admirablement dessinées par les plis moelleux de la basquine.

Mais c'est son pied qu'elle soigne le plus. La délicatesse naturelle de ce pied ne la contente pas : elle le serre encore avec des bandelottes de linge fin, pour le réduire à sa plus simple expression, pour le rendre plus simple et plus gracieux à l'œil que tous les pieds du monde.

Je m'étonne que Roger de Beauvoir n'ait pas spécialement signalé cette chinoiserie dans son pittoresque livre de la *Porte du Soleil*. Je lui demande de la rappeler et de la bien décrire à la prochaine édition.

La Madrilena a le teint naturellement pâle. Mais ce n'est jamais au carmin que Carmina demande plus de vie et d'animation.

Ses dents sont faites d'émail et de lait. Les perles ne scintillent pas davantage

Ses lèvres sont roses comme si elles venaient des jardins de Saadi. Le rossignol viendrait les baiser, s'il n'avait peur de rester captif.

Ses yeux sont bien ouverts ; il sont noirs ; il jettent des éclairs comme des rois superbes.

La démarche de la Madrilena est rapide, et il semble qu'elle lutterait avec la course d'Atalante. — Mais elle est brusque, — et cependant encore elle est pleine de grâce.

Quand vous la verrez rajuster sa mantille ou agiter son éventail, vous serez surpris de la pétulante activité de ses bras, de ses mains, de chacun de ses doigts.

Elle marche : ses regards ont une assurance imperturbable... C'est pourtant avec un œil pensif et rêveur qu'elle envisage tous les hommes qu'elle rencontre. — Mais connaissez-vous cette belle fille ? savez-vous son nom ? Alors c'est bien autre chose ! Ses yeux s'éclaircissent en vous voyant. Elle vous sourit ; elle s'arrête à vous sourire. Elle vous rend votre salut avec une phrase écrite d'un tour d'éventail.

Et si vous avez une âme, vous vous sentez tout prêt à la lui jeter...

Car elle en sait le secret, la Madrilena !

LA SÉVILLANA

Ah ! la Sévillana ! voici la plus piquante variété de femmes qui soit au monde et sous le ciel.

O Roger de Beauvoir, je te mets bien cette fois au défi de peindre leurs regards, leurs gestes, leur parler, leur patois espagnol andalou, leur accent pittoresque ! Dis-nous un peu l'expression de leurs augmentatifs et de leurs diminutifs ! Pareils à des gammes, il passent, par un gazouillement rapide, du *grandissimo* au *poquito*... et puis au *chiquiti-ti-ti-to* !

Car tout est colosse ou miniature dans la bouche et dans la pensée d'une Sévillana.

Elle ne parle et ne chante que sur la note la plus basse ou la plus élevée de la corde féminine.

C'est la femme au superlatif.

DERNIÈRE PARENTHÈSE

J'en demande pardon à la superlative Parisienne.

CHARLES COLIGNY.

E. LUCAS, Rédacteur-Gérant.

RÉPARTITION

AVIS.

MM. les Créanciers de la faillite de la Société Daval sont informés que le dividende de 5 fr. 25 cent. p. 0/10 dont la distribution a été commencée le 26 avril sera continuée demain lundi 29 avril, au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco.

Le Juge Commissaire,
Signé : BARELLI.

IMPRIMERIE
DU
JOURNAL

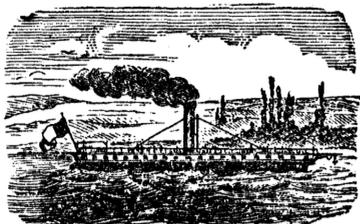
CARTES DE VISITE

LIVREES EN 24 HEURES.

RUE DE LORRAINE
A
MONACO.

PENSION au jour et au mois
CLAUDE OLIVIER
rue de Lorraine, à côté de la Poste
CHAMBRES GARNIES.

VILLA A LOUER. —
Cette villa située
aux portes de Mo-
naco vient d'être
tout nouvellement restaurée et convient à
une famille. — Salon, salle à manger, trois
chambres à coucher, cuisine et servitudes,
terrasses et parterre. — Pour plus amples
renseignements s'adresser au bureau du
journal.



LA
PALMARIA
BATEAU A VAPEUR

Part tous les jours de Nice à 10 heures du matin pour Monaco.
Retour, de Monaco à Nice, le même jour.
TROIS FOIS PAR SEMAINE, EXCURSIONS A MENTON.

AVIS MM. les Etrangers qui
désirent louer à Monaco
des villas, maisons, ou
appartements meublés,
des chambres garnies, etc. peuvent s'adres-
ser à l'administration du Cercle, rue de Lor-
raine, où les renseignements qu'ils pourront
désirer leur seront fournis gratuitement.

LIBRAIRIE VATRICAN
Place du Palais
Papeterie, Articles de bureau, Papier de mu-
sique, etc.

COMMISSION
Cabinet de lecture. — Bureau des Omnibus
de Nice à Monaco.

SAISON D'ÉTÉ
1861.

BAINS DE MONACO

SAISON D'ÉTÉ
1861.

OUVERTURE DE LA SAISON D'ÉTÉ LE 14 AVRIL

Les BAINS DE MER DE MONACO peuvent être classés parmi les établissements d'Hydrothérapie de premier ordre.

CERCLE DES ÉTRANGERS

Le CERCLE DES ÉTRANGERS, situé au centre d'un jardin
magnifique dominant la mer, est pourvu, de tout le confort et de toutes
les distractions désirables.

Salons de Conversation, de Lecture, et de Jeux.
Nouveaux hôtels et Appartements confortablement meublés, Res-
taurants. — Prix modérés.

FÊTES, BALS, CONCERTS, EXCURSIONS,

ITINÉRAIRE DE PARIS A MONACO

Les trois quarts de la route par le chemin de fer de Marseille et Toulon. — Départ de Paris à 8 heures du soir. Arrivée à Marseille à 3 heures, à Toulon à 6 heures.
De Toulon à Nice, par les Messageries. — Départ immédiat.
De Marseille à Nice, par bateau à vapeur. — Départ tous les mercredis et samedis à 8 heures du soir. Arrivée à Nice à 8 heures du matin, — et tous les jours par les Messageries
Générales du Var, bureau à Marseille, rue Canebière, 7, et à Nice, Hôtel des Etrangers.
De Nice à Monaco, par Omnibus, voitures à volonté, et bateaux à vapeur en 1 heure

Trajet à volonté en trois quarts d'heure de Monaco à Menton

OMNIBUS — A NICE - Bureau des Messageries Généralés, Hôtel des Etrangers, — A MONACO, - Place du Palais.

Le Bateau à vapeur LA PALMARIA fait tous les jours le service de Nice à Monaco et retour. — Départ de Nice, - Port - 10 h. du matin.

HOTEL DE RUSSIE

TENU PAR MAUREL (HONORÉ) DE NICE.
PLACE DU PALAIS, A MONACO

APPARTEMENTS, & CHAMBRES MEUBLÉS

AU JOUR ET AU MOIS.

LOGEMENT ET PENSION DE 7 FR. 50 A 12 FR. PAR JOUR

TABLE D'HOTE

A 10 heures du matin et à 6 heures du soir.

REMISE ET ÉCURIE

HOTEL MEUBLÉ

Rue de Lorraine et Place de la Visitation.

Cet Hôtel, situé entre le Cercle des Etrangers et le Jardin Public, vient d'être
nouvellement restauré et meublé
Appartements et Chambres garnies, — Excellente exposition. — Vue agréable.

HOTEL BELLEVUE

Rue des Briques.

GRANDS ET PETITS APPARTEMENTS MEUBLÉS
CHAMBRES GARNIES.

Cet Hôtel, nouvellement approprié, décoré et meublé à neuf sera ouvert au
1er Novembre. Sa position en plein midi, son délicieux jardin planté d'orangere
et de citronniers, ses vastes terrasses d'où l'on découvre un immense et magnifique
horizon, tout recommande ce nouvel Hôtel à MM. les Etrangers.

A LOUER Une maison de campagne
meublée, contenant un
salon, quatre chambres à coucher, une salle
à manger, cuisine, chambre de domestique
et remise. — Cette maison située au bord
de la mer, au milieu d'un bois d'orangers et
de citronniers est à quinze minutes de Mo-
naco. Jouissance de promenade de la pro-
priété. — S'adresser au bureau de Journal.

AUX DOCKS DE MONACO

ANTOINE VATRICAN

Place du Palais, à Monaco.

Reçoit en consignment les Vins, Eaux-de-
vie, Liqueurs et Comestibles des meilleurs
maisons de l'Europe.

Expédie en échange les Huiles d'olive, Fi-
gues, Oranges, Citrons et autres produits de
la Principauté de Monaco.

HOTEL DE FRANCE

TENU PAR

ANTOINE NOGHÈS

Pension depuis 50 francs. — Chambres
garnies au jour et au mois. — Vins étrangers
et du pays. Rue du Tribunal, Monaco.

Imp. du JOURNAL DE MONACO r. de Lorraine.